

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 19 février 1997, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

Le projet urbain du Prainet a permis de restructurer le cadre de vie de ce quartier classé en catégorie 1 dans le cadre du contrat de ville.

Deux ans après sa réalisation, ce projet est, sans conteste, une réussite. Il a permis le désenclavement et le changement d'image du quartier ainsi que la réappropriation des espaces par les habitants.

Aujourd'hui, quelques travaux restent cependant à réaliser, afin de permettre d'affiner et d'adapter les aménagements aux usages et aux remarques des habitants du quartier.

Ces travaux concernent, notamment, l'installation de mobilier urbain supplémentaire, l'aménagement d'un complément de parc de stationnement ainsi que la conception d'une ligne graphique en vue d'instaurer une signalétique dans le quartier.

La commune de Décines Charpieu est maître d'ouvrage de ces travaux complémentaires d'un coût global de 345 000 F HT, soit 416 070 F TTC.

La Communauté urbaine est sollicitée pour participer à ces aménagements à hauteur de 115 000 F TTC.

Le plan de financement de l'opération serait alors le suivant :

- Etat	165 000 F
- Communauté urbaine	115 000 F
- commune de Décines Charpieu	136 070 F

**B - Propose** d'accepter le versement d'une participation de 115 000 F TTC à la commune de Décines Charpieu pour les travaux complémentaires au projet urbain du Prainet, de l'autoriser à signer la convention de participation financière afférente et de fixer l'imputation de la dépense ;

Vu le présent dossier ;

Oùï l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation ;

**DELIBERE**

**1° - Accepte** le versement d'une participation de 115 000 F TTC à la commune de Décines Charpieu pour les travaux complémentaires au projet urbain du Prainet.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer la convention de participation financière afférente.

**3° - La dépense** en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la communauté urbaine de Lyon - exercice 1997 - compte 657 140 - fonction 66 - opération 0048.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,